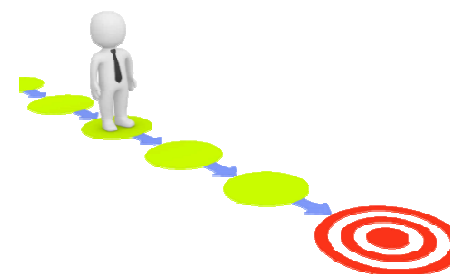


Objectifs du réseau



Le document unique : outil de préventeur ou outil de la prévention ?

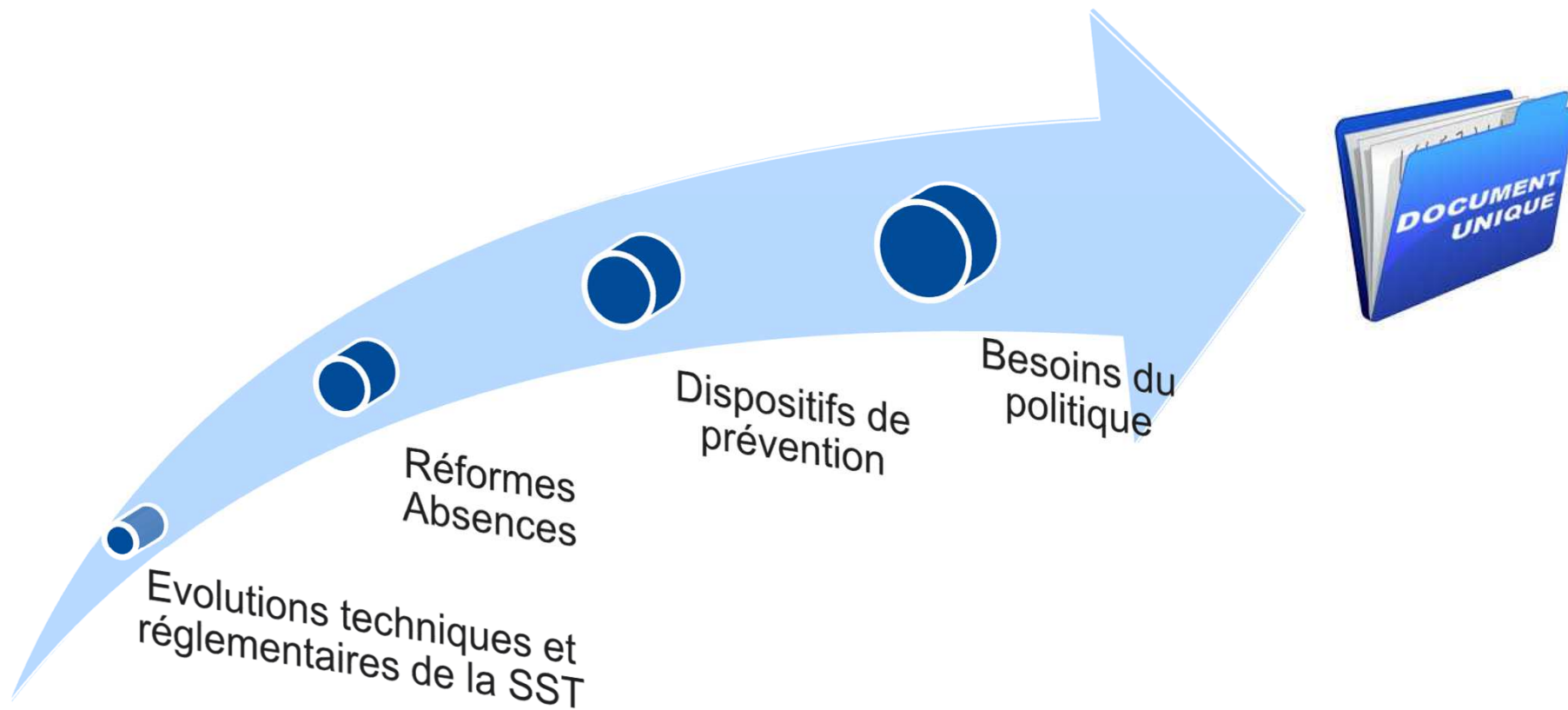
Les écueils, les points de blocage et les leviers

Du DU à l'instauration d'une culture de la prévention : le rôle clé de chaque acteur.

Éléments de contexte

Introduction

Introduction



Constat dans nos collectivités

Le document unique où en est-on ?

www.cdg13.com

Le document unique

Un questionnaire essentiel

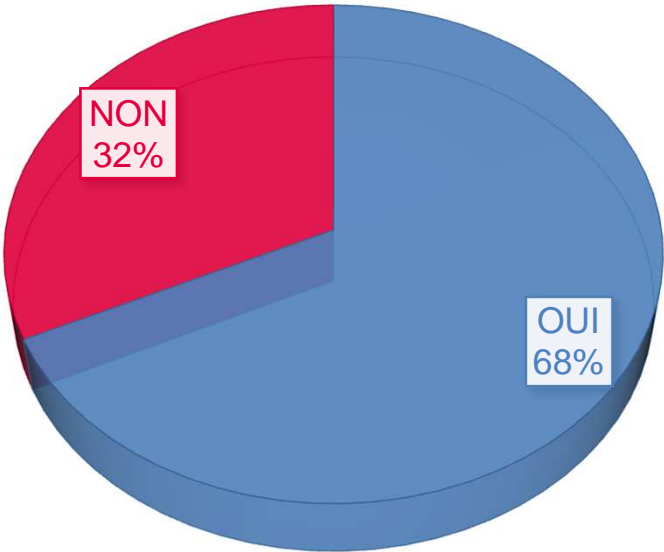
Les pistes de réflexion

Constat dans nos collectivités

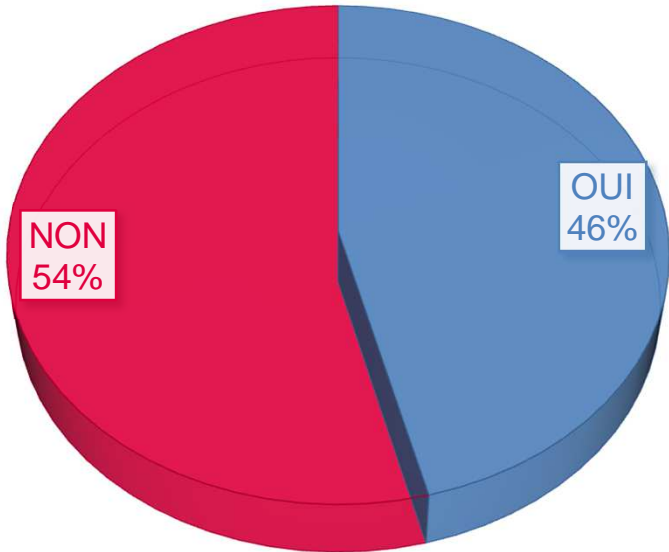
127
COLLECTIVITÉS
SUIVIES EN
MISSION
D'INSPECTION

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

NOMBRE DE COLLECTIVITÉS AYANT LANCÉ UNE
DÉMARCHE D'EVRP

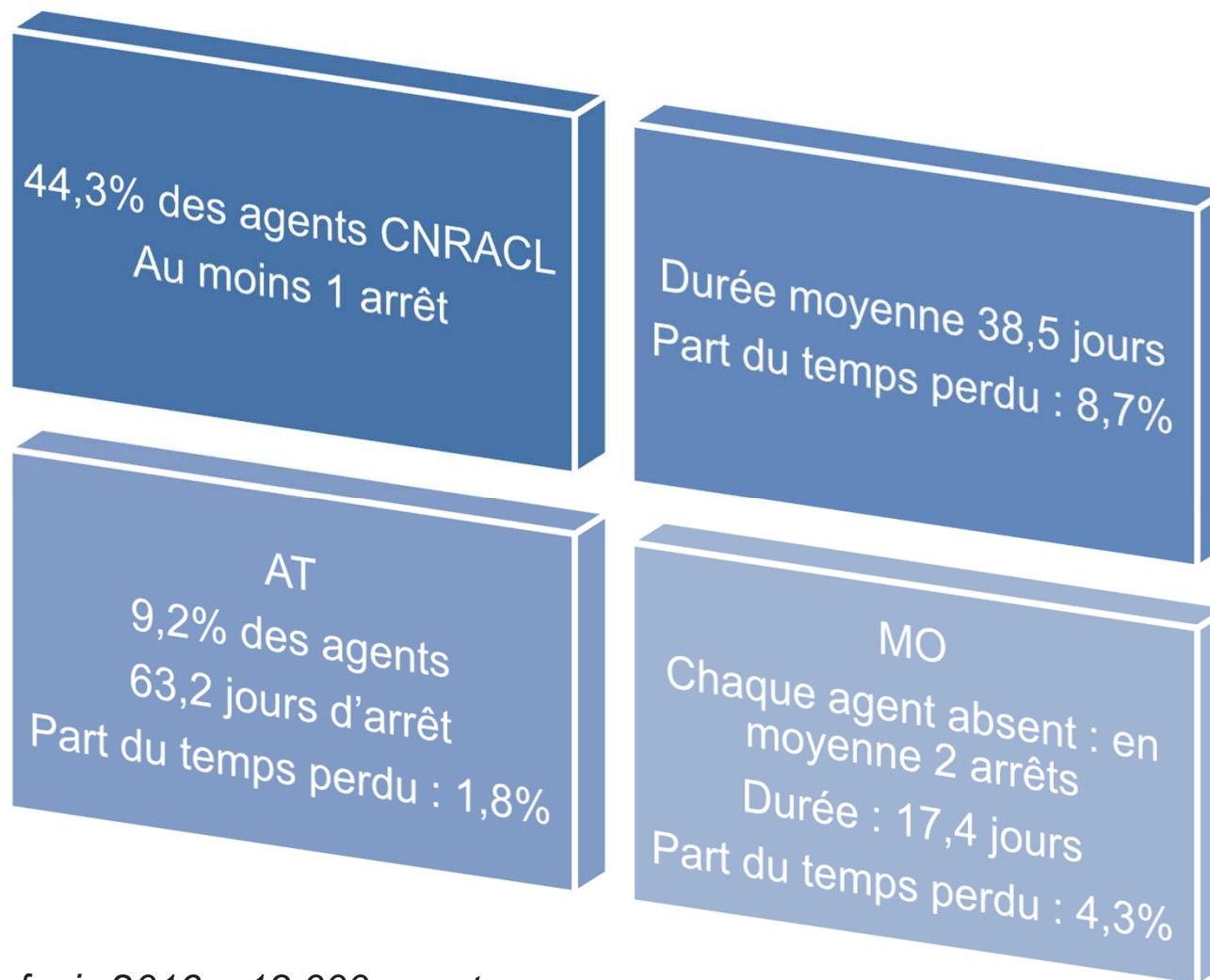


NOMBRE DE COLLECTIVITÉS AYANT UN DOCUMENT
UNIQUE MIS À JOUR



www.cdg13.com

Constat dans nos collectivités - Absentéisme



source Sofaxis 2016 – 13 000 agents

www.cdg13.com

Écueils et points de blocage

Les arguments

Un questionnaire essentiel

www.cdg13.com

Le document unique

Un questionnaire essentiel

Les pistes de réflexion

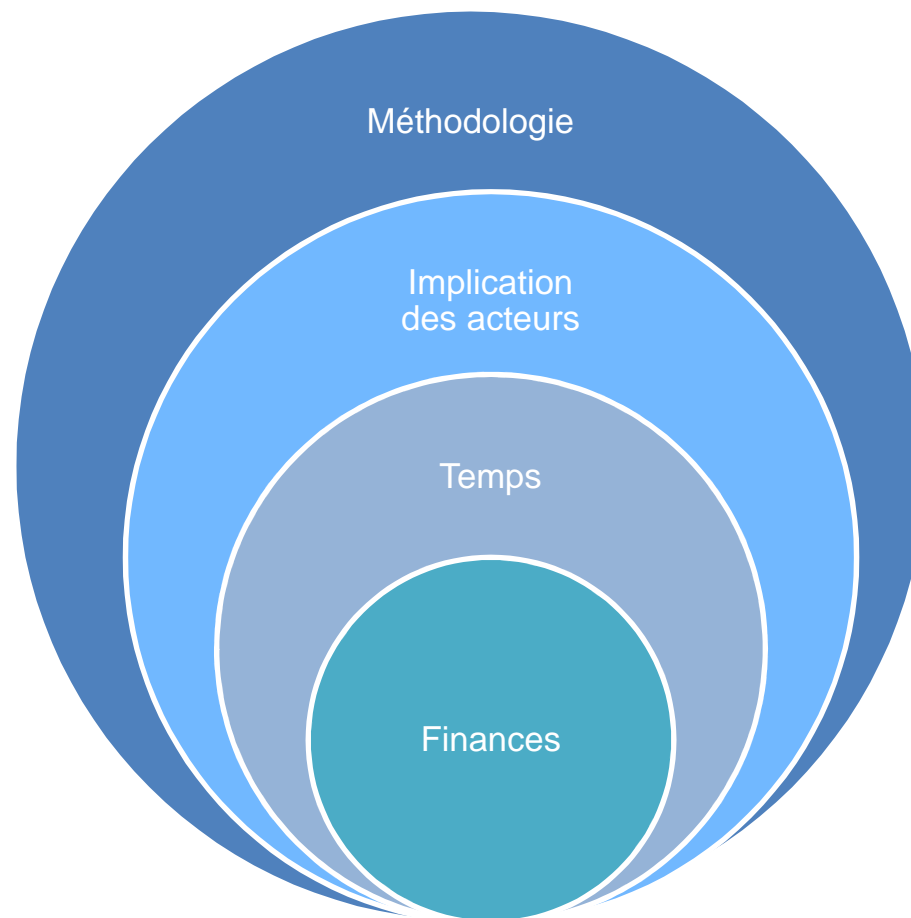
Un questionnement essentiel

Quels sont les freins dans la démarche d'évaluation des risques pour votre collectivité (mise en place/ suivi/poursuite) ?



www.cdg13.com

Un questionnement essentiel



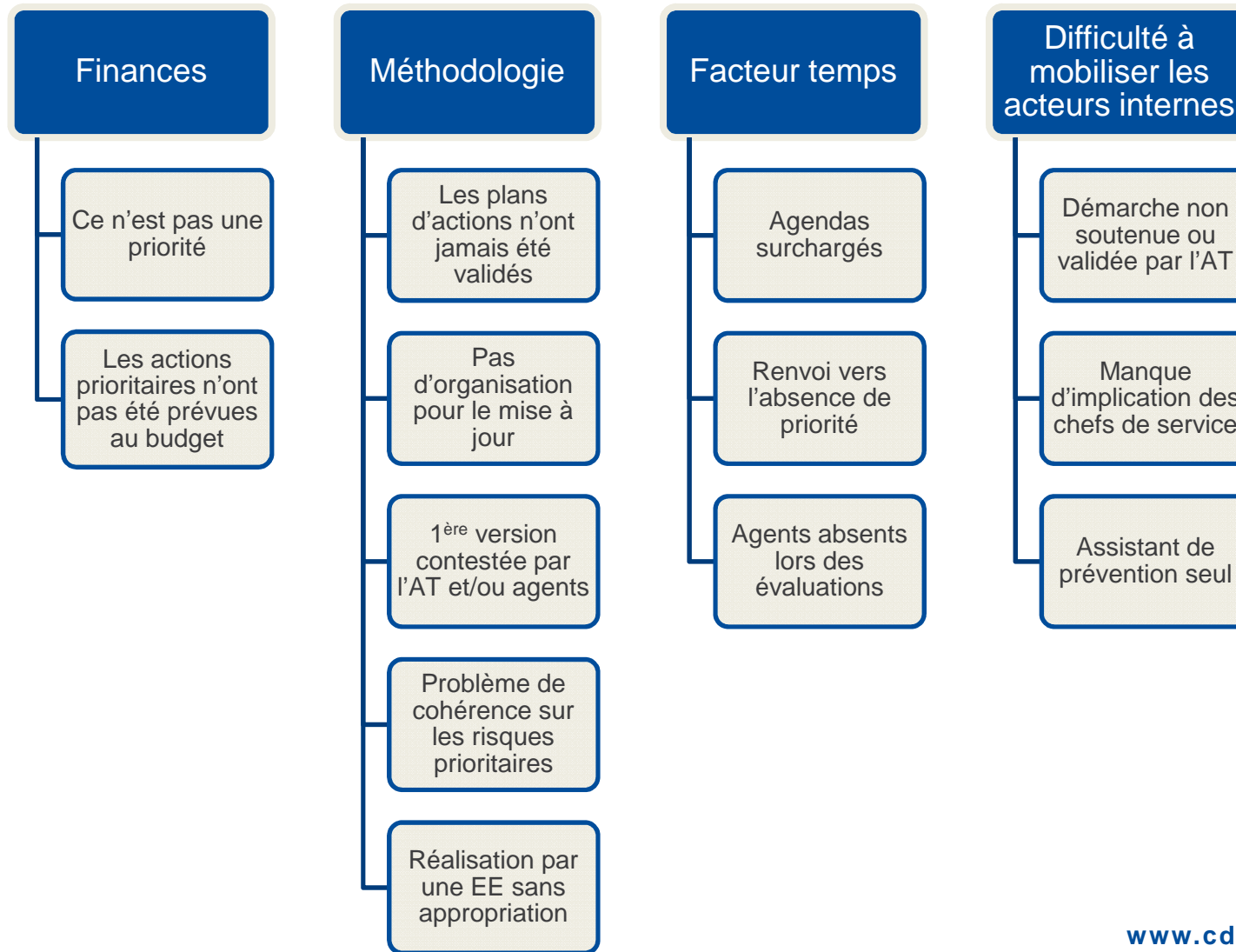
www.cdg13.com

Le document unique

Un questionnement essentiel

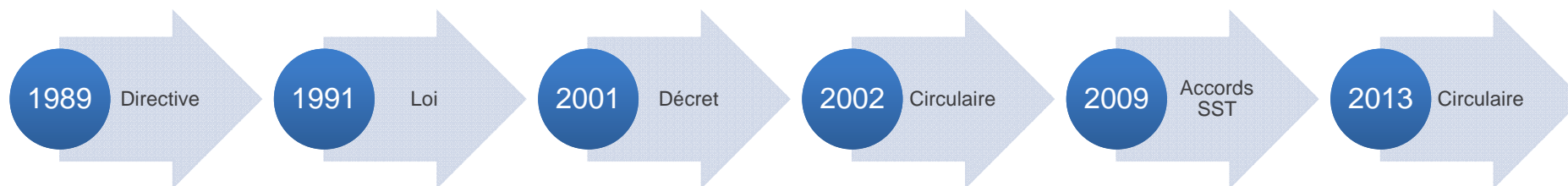
Les pistes de réflexion

Écueils et points de blocage



www.cdg13.com

Les arguments



www.cdg13.com

Le document unique

Un questionnement essentiel

Les pistes de réflexion

Les arguments

= obligation de résultat
Chaque agent peut être
responsable pénalement



Agents

= ressources pour le bon
fonctionnement du service public



Responsabilité



Equipes

= investissement
sur l'avenir



Finances

= dialogue social
Motivation Bien-être
Qualité Image

www.cdg13.com

Méthodologie

Implication des acteurs

Facteur temps

Finances

Les pistes de réflexion

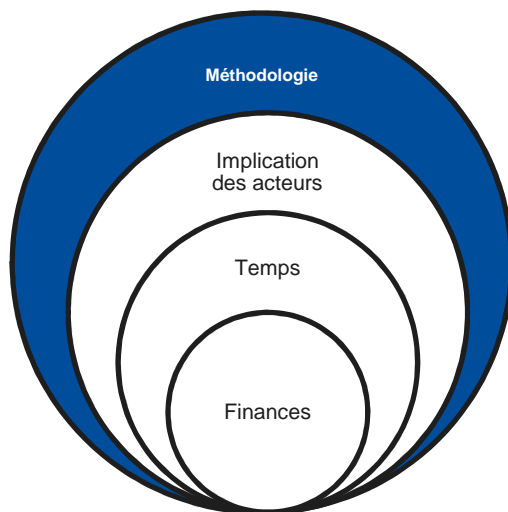
www.cdg13.com

Le document unique

Un questionnaire essentiel

Les pistes de réflexion

Méthodologie



- La démarche a-t-elle été validée en comité de pilotage?

Méthodologie – mode projet

- Cadrer et construire la méthodologie
- Réunir le comité de pilotage (pour valider la démarche)
- Informer l'ensemble des agents (note de service et présentation de la démarche aux chefs de services)

**Etape 1 :
Préparer**

- Recueillir les données sur le terrain à partir de l'outil sélectionné
- Rédiger le document unique
- Proposer un plan d'actions de prévention

**Etape 2 :
Evaluer**

- Relire, corriger (méthodologie à définir) et valider
- Planifier
- Réunir le comité de pilotage
- Construire et valider la méthodologie de mise à jour du DU

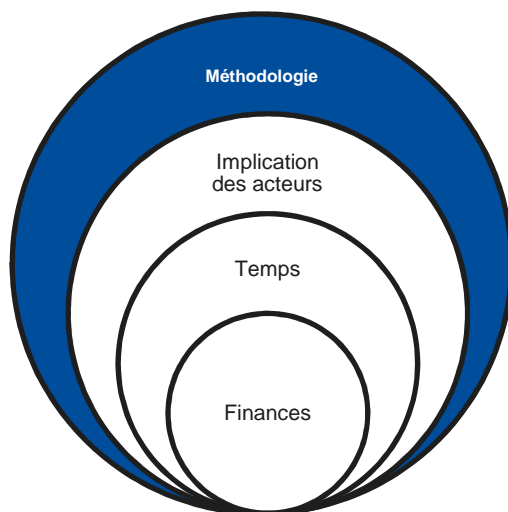
**Etape 3 :
Suivre**

Le document unique

Un questionnaire essentiel

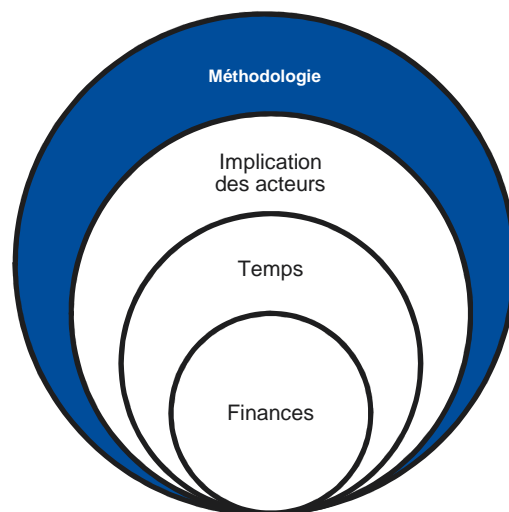
Les pistes de réflexion

Méthodologie



- La démarche a-t-elle été validée en comité de pilotage ?
- Quelle est la place de chaque acteur dans la démarche ?**

Méthodologie



D.U version initiale

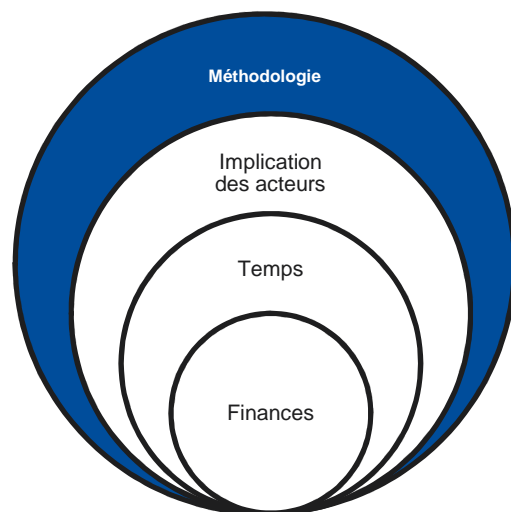
- L'Autorité Territoriale impulse
- Le préventeur pilote
- Les agents participent et proposent
- Les chefs de service participent, valident et contribuent à la mise en œuvre

Mise à jour

- L'Autorité fixe le cadre, les objectifs et soutient les actions
- Les chefs de service s'approprient la démarche et pilotent dans leur service
- Les assistants/ animateurs mènent les réévaluations
- Le préventeur apporte un soutien technique et pilote la démarche à l'échelle de la collectivité

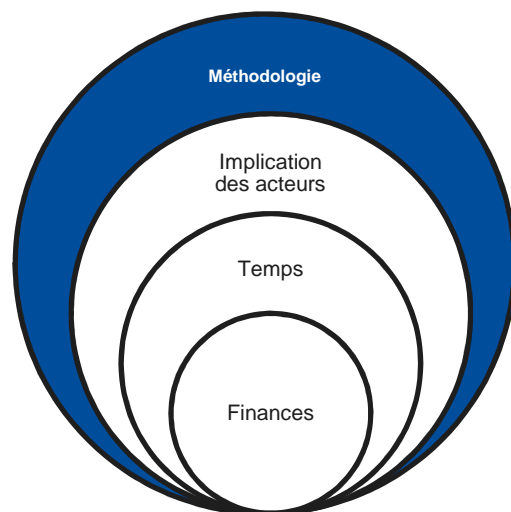
www.cdg13.com

Méthodologie



- La démarche a-t-elle été validée en comité de pilotage ?
- Quelle est la place de chaque acteur dans la démarche ?
- Avez-vous défini une stratégie de mise à jour ?**
 - Définition des acteurs et des rôles
 - Planification/Communication réalisée ?
 - Limité au suivi du plan d'actions ?
 - Utilisation d'un [outil de suivi](#) ?

Méthodologie



Répondre aux obligations réglementaires



Réévaluer les risques existants
Recherche de nouvelles actions de prévention
Identifier et évaluer d'éventuels nouveaux risques



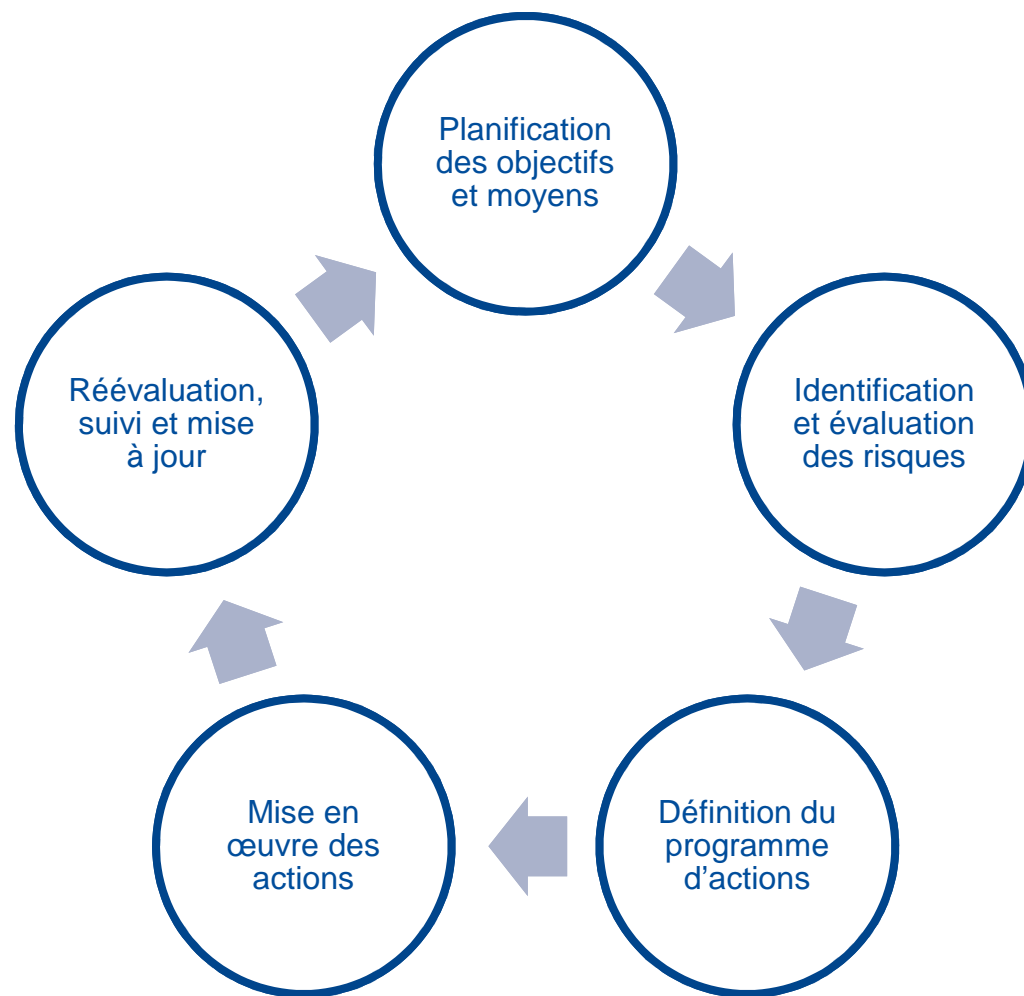
« Aller plus loin » pour les unités de travail
évaluées de façon incomplète

www.cdg13.com

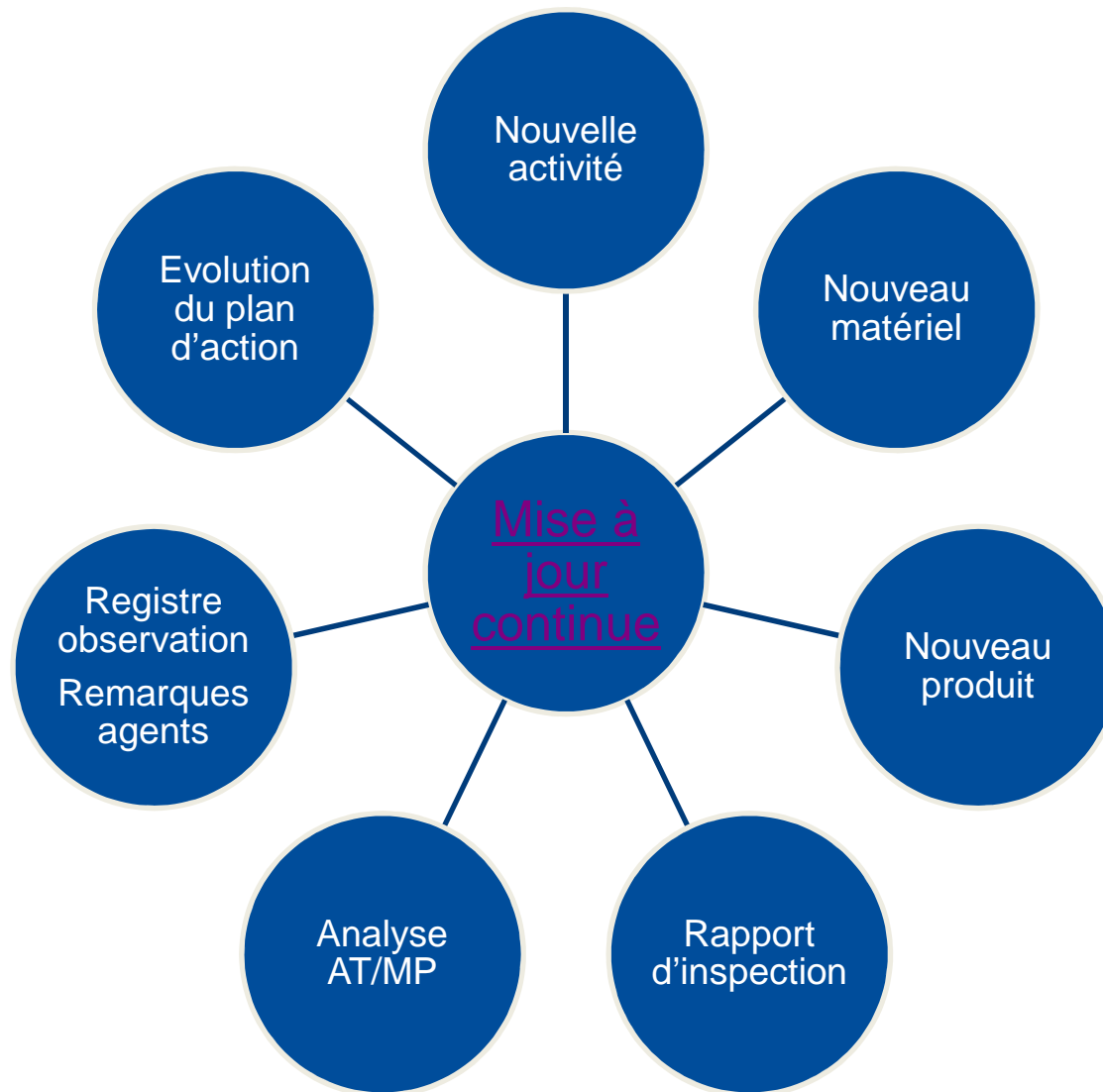
Le document unique

Un questionnement essentiel

Les pistes de réflexion



www.cdg13.com



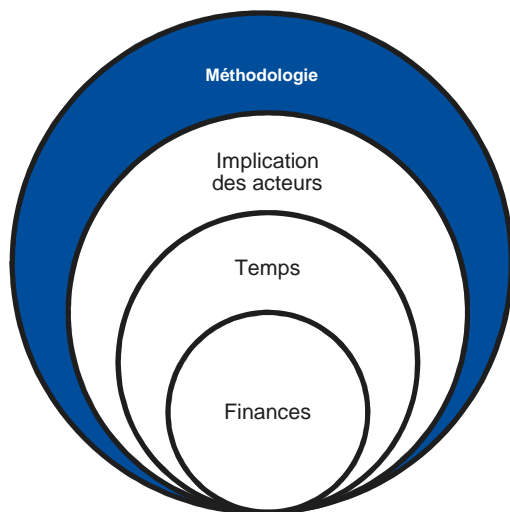
www.cdg13.com

Le document unique

Un questionnaire essentiel

Les pistes de réflexion

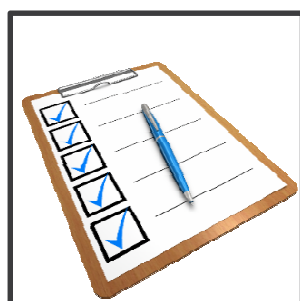
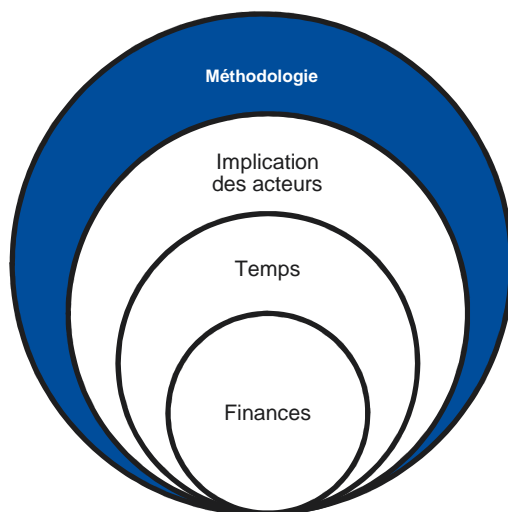
Méthodologie



- La démarche a-t-elle été validée en comité de pilotage ?
- Quelle est la place de chaque acteur dans la démarche ?
- Avez-vous défini une stratégie de mise à jour ?
- Quelle place a été laissée au travail réel ?**
 - Retour fait aux agents ?
 - Analyse de l'activité ? (crédit aux yeux des agents, utilité pour la définition du plan d'action....)
 - Prendre en compte cette nécessité dans le cadre des mises à jour en interne au service, au plus près des réalités du terrain

www.cdg13.com

Méthodologie



- Comment est rédigé le plan d'actions ?

Rappel : à chaque action on attend

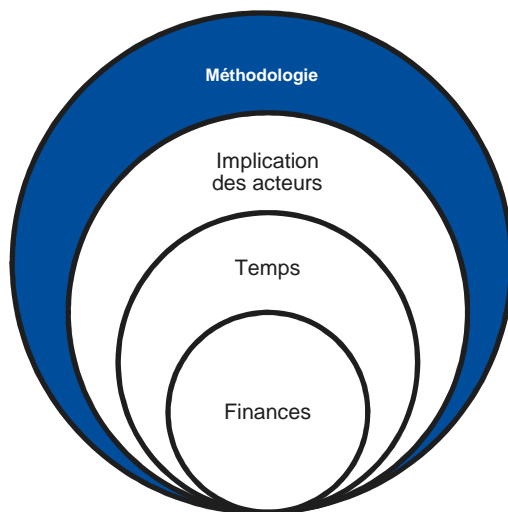
- Une réponse de l'institution

D'où l'importance de la formulation

- Un verbe
- Un responsable de la mise en œuvre de l'action
- Un délai : date de mise en œuvre et date butoir
- Un suivi

www.cdg13.com

Méthodologie



- ❑ La question de l'intégration des RPS au document unique ?

RPS = risque « comme les autres »

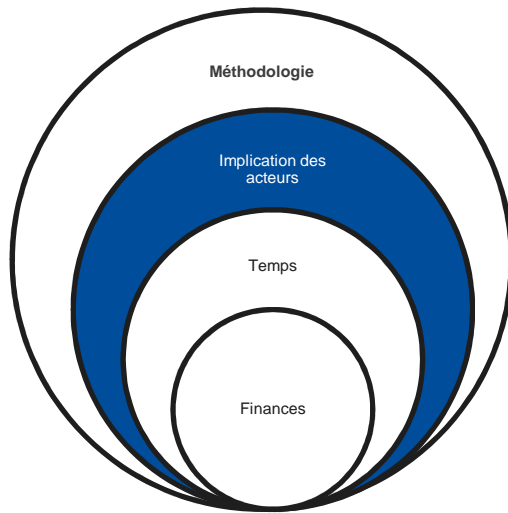
Circulaire du 25 juillet 2014

Méthode utilisée :

- ❑ Sofaxis : cotation spécifique
- ❑ Méthode INRS : code couleur/smiley
- ❑ Annexe au DU

www.cdg13.com

Implication des acteurs



- Chaque acteur connaît-il son rôle ?**
 - Qui rédige le plan d'actions ?
 - Qui le valide ?
 - Qui le met en œuvre ?
 - Qui est positionné en support si besoin ?

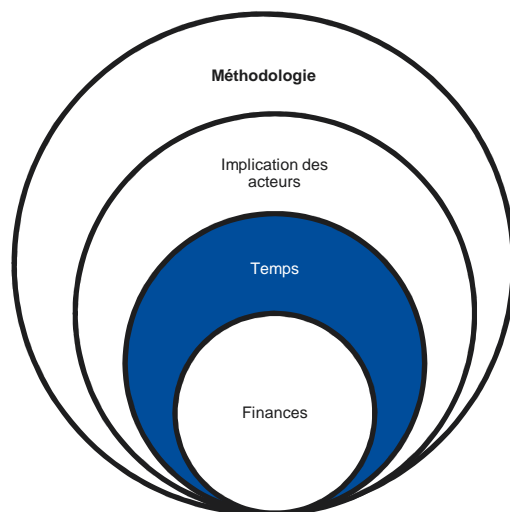
- Communication régulière auprès de l'encadrement ?**
 - Formation/information/réunions/malette du manager

- Quelle place pour le préventeur / service prévention ?**
 - Support et non décideur (responsabilisation des chefs de service)

- Quelle est la place laissée au CT/CHSCT dans cette démarche ?**

www.cdg13.com

Facteur temps



- Le plan de communication a-t-il été présenté et validé en comité de pilotage ?
- Un retro-planning est-il formalisé ?
- L'information sur la démarche a-t-elle été faite dans les délais auprès des agents, pour chaque mise à jour ?
- Les chefs de service sont-ils conscients du temps nécessaire aux assistants/conseillers prévention et aux agents dans cette démarche ?



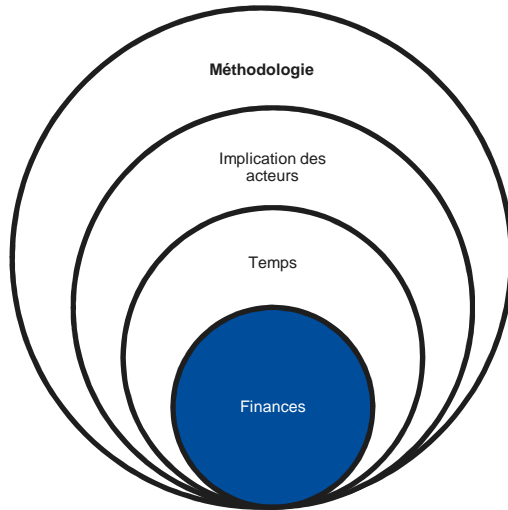
www.cdg13.com

Le document unique

Un questionnaire essentiel

Les pistes de réflexion

Finances



- Les plans d'actions ont-ils été validés ?**
 - Par les chefs de services concernés
 - Par le comité de pilotage (AT...)

- Une ligne budgétaire « prévention-sécurité » est-elle disponible dans chaque service?**

- Les acteurs sont-ils sensibilisés aux enjeux de la prévention ?**
 - Coût de l'absentéisme dans la collectivité ?
 - Prévention rentable à moyen et long terme
 - Qualité du service public / QVT

Comment passer d'un outil réglementaire de préventeur à un outil stratégique au service de la prévention ?



www.cdg13.com

Le document unique

Un questionnaire essentiel

Les pistes de réflexion

Synthèse



Une stratégie à développer

- Méthode réfléchie et adaptée
- Accompagnement des chefs de service
- Intégration dans le management au quotidien



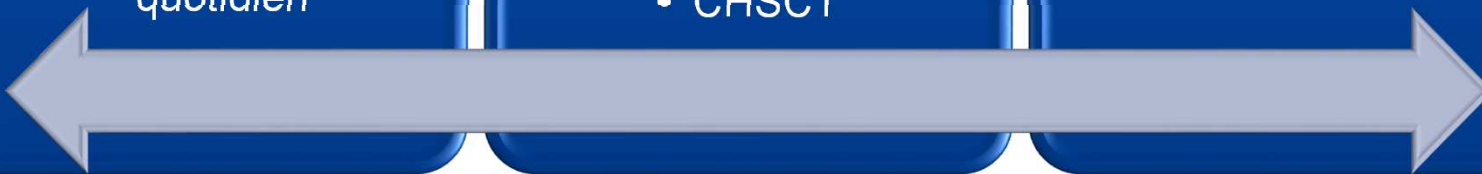
L'implication des acteurs

- Autorité territoriale
- Chefs de service
 - Préventeur
 - Réseau d'animateurs/agents relais
 - CHSCT



Prendre en compte le travail réel

- Former les acteurs sur une analyse des risques pertinente
- A développer dans le cadre des mises à jour



Les piliers d'une démarche qui avance



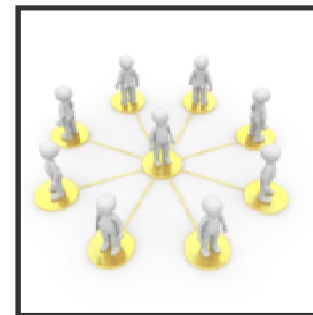
La volonté de l'Autorité Territoriale



Un référent capable de piloter le projet



**Une démarche participative
avec l'implication de
l'encadrement et des agents**



**La définition et la mise en œuvre
d'un plan d'actions de
prévention**



Avez-vous des questions

Merci de votre attention